

Français 3830B

Phonétique et phonologie du français

2016

Cours: mardi 10h30 – 12h30, mercredi 10h30 – 11h30

SH 3317

Professeur: François Poiré
Bureau : AHB 2R12C
661-2111 xt. 85711
fpoire@uwo.ca

Heures de permanence: Annoncées sur le site OWL du cours

Prerequisite: French 2805A/B or the former 2800 (295) or permission of the Department of French Studies. (Former Number and Antirequisite: French 398a/b). "You are responsible for ensuring that you have successfully completed all course prerequisites and that you have not taken antirequisite course. Lack of prerequisites may not be used as basis of appeal. If you are not eligible for a course you may be removed from it at any time, and you will receive no adjustment to your fees. These decisions cannot be appealed."

Description générale du cours:

Après une révision de la matière vue dans le cours FR2805 (notions générales, phonétique articulatoire, phonétique combinatoire, transcription phonétique), nous aborderons l'étude détaillée de la phonétique acoustique. Nous verrons aussi une brève introduction à la phonétique perceptive. La deuxième partie du cours a trait à la phonologie linéaire. Nous reverrons brièvement les principes de base de cette branche de la linguistique afin d'étudier les phénomènes propres au français. La dernière partie du cours sera consacrée aux aspects suprasegmentaux et prosodiques de la forme sonore (intonation, accentuation, etc).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Il s'agit d'un cours avancé de phonétique et de phonologie du français offert dans le cadre des modules de premier cycle d'études françaises, de linguistique française et de linguistique générale. Les acquis de l'apprentissage décrits ci-dessous contribuent à satisfaire les attentes d'un programme de Baccalauréat contenant un de ces modules, et ce dans tous les six domaines suivants : profondeur et étendue des connaissances, connaissance des méthodologies, application du savoir, habiletés de communication, connaissance des limites du savoir, autonomie et capacités professionnelles. À l'issue d'un semestre d'études réussies dans ce cours, une étudiante ou un étudiant sera en mesure de :

- connaître les principes de base et les conventions de la transcription phonétique à l'aide de l'alphabet phonétique international et de l'alphabet SAMPA.

- transcrire phonétiquement des mots et des phrases simples à partir de l'orthographe conventionnelle du français et d'enregistrements.
- décrire les principes de base de la phonation et d'identifier sur un croquis les organes impliqués dans le phénomène ainsi que leur rôle dans la production des sons, le tout en utilisant la terminologie française.
- fournir une description articulatoire des consonnes, des semi-consonnes et des voyelles du français et reconnaître sur un croquis articulatoire un son ou une classe de sons et expliquer la contribution de chaque articulateur à la production du ou des sons en question.
- comprendre les bases de l'acoustique appliquées à la phonétique des langues naturelles.
- connaître les caractéristiques acoustiques des différentes classes de sons du français.
- reconnaître sur un oscillogramme et un spectrogramme ces caractéristiques.
- utiliser le logiciel PRAAT et ses fonctions régulières : gestion de fichiers, création de fichiers, fonctions d'affichage, ajustement des paramètres, étiquetage.
- analyser à l'aide du logiciel PRAAT la durée, l'intensité, la fréquence fondamentale et les formants.
- segmenter des énoncés simples en français à l'aide du logiciel PRAAT.
- connaître les principes de la perception catégorielle.
- comprendre les types de tests permettant d'établir les bases de la perception catégorielle.
- pouvoir établir des liens entre la perception catégorielle et la phonologie.
- expliquer la différence entre la phonologie et la phonétique et de distinguer les transcriptions phonétiques et phonologiques en se basant sur les conventions du domaine.
- reconnaître et expliquer les traits phonologiques généraux et particuliers au français. Être aussi en mesure de transposer une description articulatoire en description phonologique et expliquer en termes phonologiques les phénomènes de coarticulation phonétique.
- connaître la manière d'exprimer des règles phonologiques à l'aide d'un format standard et découvrir les éléments d'une règle par l'analyse de petits ensembles d'exemples.
- décrire, d'identifier et de compter les syllabes d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase française et identifier le rôle de la syllabe dans un certain nombre de règles phonologiques du français.
- connaître un ensemble de règles du français standard et un certain nombre de règles propres au français canadien et expliquer les différences d'accent entre dialectes du français
- utiliser les notions de phonologie non linéaire pour l'analyse de certains phénomènes du français.
- connaître les différents aspects de la prosodie d'une langue (accent, intonation rythme) et comprendre leur réalisation concrète.
- utiliser la terminologie française propre au domaine à toutes les étapes de ces apprentissages et intégrer cette terminologie à la langue française écrite standard.

Déroulement du cours:

La matière est introduite à l'aide d'exercices et de démonstrations visant à permettre aux étudiants de découvrir les concepts fondamentaux de la discipline tout en développant une méthodologie d'analyse. Des cours magistraux viennent compléter la présentation et l'approfondissement des points à l'étude. Pour la partie "phonétique" du cours, nous travaillerons

en salle de classe. Les étudiants devront apporter leur ordinateur portable.

Le logiciel PRAAT :

Les étudiants peuvent télécharger le logiciel gratuit PRAAT à partir de l'adresse suivante :
<http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>

Évaluation:

- deux travaux pratiques: 35% (15 % + 20%)
- un test en classe: 25%
- un examen de fin d'année: 40%

Barème:

A+ 90-100 One could scarcely expect better from a student at this level
A 80-89 Superior work which is clearly above average
B 70-79 Good work, meeting all requirements, and eminently satisfactory
C 60-69 Competent work, meeting requirements
D 50-59 Fair work, minimally acceptable
F below 50 Fail

Calendrier des activités:

Un calendrier détaillé des contenus et des lectures sera remis pendant la première semaine de cours.

Qualité du français

Les étudiants sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (**travaux pratiques**). Pour les parties en prose des tests et des examens, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée en cours et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français

1. **Grammaire:** les étudiants sont tenus de respecter les aspects de la grammaire vus dans le cours FR1910 ou FR 1900e (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, etc.)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.

Pénalités pour les travaux remis en retard

A penalty of 2% per working day will apply to assignments submitted late.

No Use of Electronic Devices during Tests: During tests, students are required to turn off and store in a location off their desk all electronic devices, including laptops, cell phones, smart phones, etc.

Use of Electronic Devices in Class: In order to learn during class time, your attention needs to be focused on the work of the class. Handheld devices take your attention away from the class, as do many activities done on a laptop (Facebook, e-mail, etc.). You are expected to have any handheld devices (cell phones, smart phones, etc.) put away during class, with the ringer turned off. Laptops are allowed, but only for uses related to the activities of the course (e.g. taking notes, consulting materials on the course OWL site, etc.).

Policy on Accommodation for Medical Illness: Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. Please note that in all courses offered by the Department of French Studies, this same requirement will also apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds. A downloadable Student Medical Certificate can be found here: <https://studentservices.uwo.ca> under the Medical Documentation heading. The policy can be found here: <https://studentservices.uwo.ca/secure/index.cfm>

Support Services: Students who are in emotional/mental distress should refer to Mental Health@Western http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences: Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here: <http://www.westerncalendar.uwo.ca/2014/pg113.html>

Policy on Attendance: “Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course, will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of Registration.” (Academic Handbook)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies: Please read carefully this information, which forms part of the course outline: http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html

Matériel pédagogique:

Il n'y a pas de manuel pour ce cours. Le professeur fournira du matériel photocopié (textes, exercices, notes de cours) disponible sur OWL.

Bibliographie sommaire:

Brousseau, Anne-Marie et Emmanuel Nikiema (2001) *Phonologie et morphologie du français*, Champs linguistiques, Montréal: Fides.

Goldsmith, John A. (1995) *Phonological Theory, The essential Readings*, Cambridge, MA: Blackwell.

Goldsmith, John A. (1995) *The Handbook of Phonological Theory*, Blackwell Handbooks in Linguistics. Cambridge, MA: Blackwell.

Hardcastle W. J. and John Laver (1999) *The Handbook of Phonetic Sciences*, Blackwell Handbooks in Linguistics. Cambridge, MA: Blackwell.

Katamba, Francis (1989) *An Introduction to Phonology, Learning about Language*, London and New York: Longman.

Kenstowicz, Michael (1994) *Phonology in Generative Grammar*, Blackwell Textbooks in Linguistics, Cambridge, MA: Blackwell.

Ladefoged, Peter (2003) *Phonetic Data Analysis. An Introduction to Fieldwork and Instrumental Techniques*, Cambridge, MA: Blackwell.

Lieberman, Philip and Sheila E. Blumstein (1993) *Speech Physiology, Speech perception, and Acoustic Phonetics*, Cambridge Studies in Speech Science and Communication, Cambridge: Cambridge University Press.

Ladefoged, Peter (1996) *Elements of Acoustic Phonetics* (second edition), Chicago and London: The University of Chicago Press.

Martin, Pierre (1996) *Éléments de phonétique avec application au français*, Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.

Rocca, Iggy (1994) *Generative Phonology*, Linguistics Theory Guides, London and New York: Routledge.